

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****LES ÎLES FALKLAND—LES NOUVELLES DE DÉBARQUEMENTS DES FORCES BRITANNIQUES**

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne la situation extrêmement grave aux Îles Falkland et je dis bien les Îles Falkland et non les Malouines ou encore les Falkland-Malouines comme le gouvernement. Le ministre pourrait-il nous dire où en est la situation dans cette région du monde?

Il semble que les forces britanniques aient débarqué à plusieurs endroits des Îles Falkland. Pourrait-il nous dire ce que le gouvernement a fait depuis le 2 avril dernier pour faciliter le règlement de cette affaire, que ce soit par le biais d'un règlement négocié conforme à la résolution des Nations Unies ou encore en aidant les Britanniques dans leur entreprise pour rétablir l'ordre et pour marquer notre opposition au principe d'une agression armée? Qu'est-ce que notre pays a fait sur le plan des négociations et pour aboutir à une solution? Qu'avons-nous fait pour aider les Britanniques? Quelle est la situation actuelle?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, je tiens à souligner tout d'abord que nous ne disposons absolument pas d'informations particulières ou confidentielles sur les manœuvres des troupes britanniques. Si j'en juge par les articles de journaux que j'ai lus, les manœuvres en cours ne constituent pas un débarquement comme tel, mais bien plutôt, je crois, des opérations en vue d'un débarquement.

● (1130)

Pour ce qui est des mesures prises par le gouvernement au cours des deux derniers mois, presque tout est connu du public. Nous avons répondu favorablement à toutes les demandes des Britanniques avec lesquels nous avons eu de fréquentes consultations. J'ai parlé avec M. Pym cette semaine et j'ai rencontré Lord Moran, le haut-commissaire de Grande-Bretagne hier soir. Nous sommes restés en relation étroite avec le secrétaire général des Nations Unies et nous avons offert nos services pour régler la situation. Nous avons approuvé officieusement le plan de paix des Péruviens qui n'a pas abouti et qui a été pris de cours par les événements et par les initiatives du secrétaire général des Nations Unies avant de pouvoir être appliqué. Je tiens à ajouter pour la gouverne du député que nous vivons dans un pays bilingue et qu'en français, on ne parle pas des îles Falkland, mais des Malouines. C'est ainsi que nous procédons lorsque nous voulons citer un lieu géographique quelconque dans les deux langues.

**M. Crosbie:** Je parle d'un communiqué rédigé en anglais qui parle des Falkland-Malouines. La raison en est que le gouvernement ne veut pas avouer que les îles Falkland sont une dépendance du Royaume-Uni. Il s'agit, je le répète, d'un communiqué en anglais.

**LA NATURE DE L'APPUI ACCORDÉ AU ROYAUME-UNI**

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, vendredi dernier, le premier ministre a enfin déclaré que le gouvernement du Canada appuyait entièrement le Royaume-Uni. En quoi consiste cet appui et quelles mesures le Canada prend-il? Il ne s'agit pas de savoir ce que le Royaume-

Uni avait demandé. Il essaie de faire respecter à l'échelle mondiale le principe de la résistance à une agression armée. Le Royaume-Uni n'est pas en train d'envahir les Falklands. Il reprend son propre territoire et ne l'envahit pas. C'est l'Argentine qui l'avait envahi. Quelles mesures le Canada prend-il pour donner une aide matérielle au Royaume-Uni et surtout, comment allons-nous pouvoir arrêter le contrat pour le réacteur Candu à l'Argentine et cesser d'envoyer des faisceaux de combustible nucléaire à l'Argentine tant que le conflit ne sera pas réglé?

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Le député n'ignore pas que nous ne faisons pas affaire comme d'habitude avec l'Argentine.

**M. Crosbie:** Mais si!

**M. MacGuigan:** Les restrictions à l'importation imposées par le Canada et d'autres pays constituent, à mon avis, un élément important des mesures internationales prises pour faire comprendre à l'Argentine qu'on ne peut pas tolérer le recours à la force en droit international. Bien entendu, nous avons interdit l'expédition de matériel militaire, comme l'Argentine le sait très bien.

Le député sait que nous n'avons pas interdit les échanges relatifs aux contrats en vigueur parce qu'autant que je sache, aucun autre pays ne l'a fait. Le Canada a plus de raisons pour ne pas les interdire que les autres pays, d'abord parce qu'il n'y a aucun rapport entre les faisceaux de combustible et le conflit actuel. Deuxièmement, parce que, selon notre entente avec l'Argentine, d'une part nous devons nous-mêmes respecter nos obligations et, d'autre part, l'Argentine s'est engagée à ne pas utiliser la technologie ou le matériel nucléaire du Canada à des fins non pacifiques. Nous tenons beaucoup aux dispositions de ce contrat et nous n'avons pas l'intention de nous en éloigner.

**M. Crosbie:** Une question supplémentaire.

**Mme le Président:** Le député de South Shore.

**M. Crosbie:** Vous auriez aussi envoyé ce matériel à Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est indigne! Ayez un peu de cran. Quel genre de gouvernement avons-nous?

**Mme le Président:** La parole est au député de South Shore.

\* \* \*

**LES PÊCHES****LE REFUS DE PERMIS À DES PÊCHEURS DE LA CÔTE EST**

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Après avoir imposé la limite des 200 milles, le gouvernement avait promis à la région atlantique qu'une fois reconstituées nos réserves de poisson exploitées à outrance, seuls les excédents dont nous n'aurions pas besoin seraient alloués aux étrangers. Comme le ministre a déclaré que le principal problème que connaît ce secteur découle de l'énorme expansion de nos usines de conditionnement du poisson, pourquoi refuse-t-il des permis à nos bateaux de pêche côtière et hauturière? En effet, ceux-ci pourraient approvisionner nos usines actuelles en poisson et, si nos réserves ne permettent pas cette recrudescence des activités de pêche, quand compte-il mettre sa promesse en vigueur et n'allouer aux étrangers que les excédents de poisson dont nous n'avons pas besoin?